

# TROUSSE D'INFORMATIONS

## Championnat provincial des Maîtres et Natation Artistique Adaptée - 20-21 avril 2024



Présenté par:

Québec Excellence Synchro



# INFORMATIONS

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Dates</b>	<b>20-21 avril 2024</b>
<b>Lieu</b>	<b>Piscine Lucien-Flamand 7 rue Robert Rumily, Québec QC, G1K 2K5</b>
<b>Stationnement</b>	Près de l'entrée de la porte 19
<b>Programmes visés</b>	Maîtres, Natation Artistique Adaptée
<b>Spécification</b>	Pour le programme des Maîtres, cette compétition est préalable aux Championnats Canadiens (mais ne sert pas de sélection).
<b>Informations</b>	<a href="#">Ève Turgeon, coordonnatrice aux événements.</a>
<b>Communications</b>	La trousse d'information et les autres messages importants seront disponibles sur la <a href="#">page de l'événement, sur le site web de Natation Artistique Québec.</a>
<b>Règlementation</b>	La <a href="#">règlementation</a> habituelle et révisée 2023-2024 de Natation Artistique Québec sera appliquée.

## INSCRIPTIONS

<b>Date de soumission</b>	<b>La date limite pour les inscriptions est le 21 mars 2024 à 23h59.</b>
<b>Mode d'inscription</b>	<b>Fichier transmis par courriel</b> <a href="#">Déposer ici.</a>
<b>Frais d'inscriptions</b>	Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <a href="#">politique relative aux revenus de NAQ.</a>
<b>Inscriptions tardives</b>	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à <a href="#">Ève Turgeon</a> et seront assujetties à des pénalités de retard (selon la politique relative aux revenus).

---

<b>Remboursement</b>	Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais des épreuves seulement sont remboursables.
----------------------	---

## ENTRAÎNEUR·ES

**Admissibilité et inscription** Les entraîneur-es admissibles lors de cet événement doivent être minimalement en formation Compétition-Introduction (avoir les modules spécifiques 1 à 8 complétés) et affilié-es au sein de NAQ.

**Mode d'inscription** Via le formulaire d'inscription (transmis aux clubs par courriel le 01 mars 2024).

## OFFICIEL-LES

**Admissibilité et inscription** Chaque club participant doit fournir minimalement 1 officiel-le pour la durée totale de l'événement.

Les officiel-les admissibles lors de cet événement doivent être minimalement certifié-es Niveau 1 et affilié-es (en règle) au sein de NAQ.

**Mode d'inscription** Via le [formulaire d'inscription](#)  
**Date limite** **8 avril 2024**

### NAA – Niveau

Le niveau des athlètes du programme NAA doit être indiqué dans la case à cet effet lors de l'inscription.

### NAA – Figures imposées

Il n'y aura pas d'épreuve de figures imposées lors de cette compétition.

---

### Athlètes d'essai

AUCUN.E.

## MUSIQUE - SPÉCIFICITÉS

---

**Date limite de transmission** **8 avril 2024**

**Méthode de transmission** Veuillez déposer votre musique sur le DRIVE de la compétition → [Téléversez vos musiques ici](#)

**Nom des fichiers musicaux** Les fichiers devront être nommés selon les indications transmises à [l'annexe 7](#), sans quoi, une amende pourrait être appliquée en vertu de la politique relative aux revenus (point 5.2).

---

### Cartes de déclaration

Les cartes de déclaration sont à transmettre pour toutes les routines techniques du programme provincial 16-20 ans ainsi que pour toutes les routines d'équipe libre du programme provincial (11-12 ans, 13-15 ans, et 16-20 ans)

Voici le lien pour pouvoir télécharger un [Exemple](#) de la carte de déclaration

Voici le lien pour [DÉPOSER](#) la carte de déclaration

**Date limite** **8 avril 2024**

**Mode de transmission** Document Excel. Disponible pour téléchargement sur la page de l'événement

## ÉCHÉANCIER

- 1<sup>er</sup> mars 2024 : ouverture de la période d'inscriptions
- 21 mars 2024 : date limite d'inscriptions
- 27 au 29 mars 2024 : période de validation des inscriptions
- 8 avril 2024 : date limite pour soumettre le nom de l'officiel.le représentant le club
- 8 avril 2024, 12h00 : date limite pour soumettre les fichiers musicaux
- 8 avril 2024, 12h00 : date limite pour soumettre les cartes de déclaration
- 16 avril 2024, 19h00 : rencontre préparatoire des officiel.les
- 18 avril 2024 : publication des documents finaux

## PISCINE ET INSTALLATIONS

Les dimensions de la piscine sont de 50 mètres par 6 couloirs

**Gélatine**                      Aucune gélatine dans les gymnases

**Estrades**                      Capacité de 350 personnes

**Cantine**                      Oui

**WIFI**                              Réseau public

**Au plaisir de vous y voir**